

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 4 OCTOBRE 2016**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 6 septembre à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Monsieur Roger Fortin, conseiller  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2016-10-258

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2016-10-259

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

2016-10-260

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016.

2016-10-261

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou contrats à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech 1,993.60\$	49848	exploitation des eaux usées	
- Groupe Environex	1391574	analyse d'eau usée	88.53\$
- Lavery 404.68\$	1299393	dossier propriété 4 <sup>e</sup> Ligne	
- Lavery 1,747.96\$	1299126	dossier CIVBEC, avis juridique	
- Marquage traçage Québec 8,456.18\$		1489 lignage 2016	

- Copicom 55Q1122848 copies N/B et couleurs  
96.51\$

- Ministère des Finances 98931 2<sup>e</sup> vers. SQ.  
33,775.00\$

TOTAL : 46,562.46 \$

2016-10-262

Acceptation des comptes à payer en octobre 2016 (document 1-A)–

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 4 octobre 2016 au montant de 88,266.02\$ tel qu'il appert au document 1A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de septembre 2016 au montant de 88,266.02\$ à être payés en octobre 2016, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les paiements y relatifs.

2016-10-263

Dépenses du directeur général, de la directrice générale adjointe et du maire –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 1,722.68\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>
<u>Montant</u>	
MasterCard	
- Machinerie C. & H. Inc.	réparation tracteur New Holland
656.12\$	
- Fleuriste art Déco	corbeille funéraire
132.22\$	
- Hôtel Delta	2 <sup>e</sup> nuitées des 3 congressistes F.Q.M.
934.34\$	

2016-10-264

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-10-265

Adoption du règlement 462 modifiant le règlement de nuisance  
relativement tonte de gazon et à l'éclairage projetant sur une voie  
publique et/ou sur un terrain ou un bâtiment voisin –

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
REGLEMENT NUMERO 462

Règlement numéro 462 modifiant 293 relatif aux nuisances.

CONSIDERANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est à la majorité du Conseil, Madame Nicole Lussier, conseillère, ayant voté contre, résolu qu'il est par le présent règlement ordonné et statué ce qui suit :

**ARTICLE 1.**

L'article 17 du règlement 293 est modifié en y ajoutant le paragraphe suivant :

En plus de pénalités prévues aux paragraphes précédents, les dispositions suivantes s'appliquent en ce qui concerne les dispositions de l'article 14 :

Si le propriétaire de l'emplacement néglige de se conformer à l'avis d'infraction signifié dans le délai prescrit, la Municipalité pourra sans autre avis, procéder aux frais dudit propriétaire aux travaux requis pour tondre le gazon afin d'assurer la conformité au règlement et imputer les coûts au propriétaire au tarif de 250.00\$ l'heure. Lesdits montants ainsi imputés seront perçus de la même manière qu'une taxe municipale.

**ARTICLE 2.**

Le règlement 293 est modifié en y ajoutant l'article 14A suivant :

**ARTICLE 14 A ÉCLAIRAGE**

Le fait par le propriétaire d'un terrain ou d'un bâtiment d'y installer ou de laisser sur le terrain ou sur un bâtiment une source de lumière dont le faisceau lumineux est dirigé vers une voie publique, un bâtiment érigé sur un terrain voisin ou sur un terrain vacant voisin constitue une nuisance

**ARTICLE 3.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Pierre Chamberland  
Maire

Brigitte Garceau  
Directrice générale adjointe

- 2016-10-266 Demande de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour rouvrir les ententes afin de redistribuer les coûts supplémentaires advenant une nouvelle entente avec les pompiers –  
CONSIDERANT QUE par sa résolution 2016-08-157 la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix souhaite rouvrir l'entente intermunicipale relative à la protection contre les incendies de façon à redistribuer les éventuels coûts supplémentaires découlant d'une possible entente de travail avec l'association des pompiers;
- CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis que les dispositions de l'entente en vigueur permettent de tenir compte des ajustements salariaux.
- EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'informer la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix que la Municipalité de Saint-Valentin ne considère pas qu'il soit opportun de rouvrir l'entente intermunicipale
- 2016-10-267 Demande de la FQM re assurances collectives –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retirer cet item.
- 2016-10-268 Employé municipal travaux d'hiver : description de tâches, engagement et condition salariales –  
Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :
- De retenir les services de Monsieur Sébastien Quesnel à titre d'employé municipal des travaux d'hiver selon l'entente signée;
  - d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe à convenir d'une entente de travail avec Monsieur Sébastien Quesnel selon les conditions d'emploi prévues par la Municipalité.
- 2016-10-269 Dépôt procès-verbal réunion CCU 19 septembre 2016 –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité de constater le dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 19 septembre 2016.
- 2016-10-270 MTMDET : Installation de panneau d'identification dans les emprises du MTQ route 223 et route 221 –  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil :
- De constater le dépôt de la lettre du MTMDET daté du 12 septembre;
  - De poursuivre les démarches pour obtenir les autorisations requises.
- 2016-10-271 Opération Nez Rouge : demande de commandite –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de contribuer 100.00\$ à l'Opération Nez Rouge Haut-Richelieu.
- 2016-10-272 Ballet du Haut-Richelieu : demande d'une commandite –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une commandite d'une

carte d'affaires dans le programme du ballet Casse Noisettes au coût de 85.00\$.

- 2016-10-273 Club Quad les Patriotes : entérinement participation 150\$ pour partenariat carte des sentiers –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la dépense effectuée pour afficher une carte d'affaire sur la nouvelle carte des sentiers de tous les clubs au montant de 150.00\$.
- 2016-10-274 Activité Halloween et cinéma –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- De tenir une activité de cinéma samedi le 29 octobre en collaboration avec le Club Optimiste avec jus et pop-corn gratuits pour les enfants;
  - De tenir une activité de décoration de citrouilles;
  - D'allouer un budget maximal de 300.00\$ pour l'organisation de ces activités.
- 2016-10-275 Souper de Noel –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de tenir le souper annuel du conseil et du personnel le 10 décembre à l'Érablière de Saint-Valentin.
- 2016-10-276 Dépôt décision Commission municipale du Québec –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la décision de la Commission municipale du Québec en date du 16 septembre dans le dossier Centre créatif l'élan, demanderesse et Municipalité de Saint-Valentin, mise en cause.
- 2016-10-277 Suivi dépenses saine habitude de vie, gagnant La Boucle de Pierre Lavoie –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir à l'acquisition d'un nouveau module de jeux pour les enfants de 5 ans à 12 ans.
- 2016-10-278 AQU : Formation 14 et 15 octobre membre CCU à St-Eustache –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'inscription des membres du CCU intéressés à participer à la formation des 14 et 15 octobre à St-Eustache
- 2016-10-279 Correspondance –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retirer cet item.
- 2016-10-280 Fabrique Saint-Valentin : 31<sup>e</sup> souper bénéfice annuel –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- d'autoriser une commandite de 700.00\$ pour le souper bénéfice annuel de la Fabrique de Saint-Valentin.
- 2016-10-281 CUPW-STTP : Une autre occasion de faire valoir votre point de vue à l'examen de Poste Canada –

ATTENDU QU' en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

ATTENDU QUE les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

ATTENDU QUE les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Poste Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien;

ATTENDU QU' un comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les opinions cernées par les groupes de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada;

ATTENDU QU' il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le *Protocole du service postal canadien*, d'assurer la prestation de services bancaires, de « verdir » Poste Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et, d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, qu'il soit résolu que la Municipalité de Saint-Valentin réponde au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal, qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre et encourage la population à faire de même.

2016-10-282

Croix de chemin –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander à l'employé de voirie d'aider le propriétaire du 235, chemin 4<sup>e</sup> Ligne à déboiser autour de la croix de chemin afin que celle-ci soit plus visible de la route.

2016-10-283

Calfeutrage des vitres de l'édifice municipal –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser les travaux de calfeutrage des vitres de l'édifice municipal.

2016-10-284

Autorisation d'achat machine à café –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de 2 cafetières percolateur de 30 tasses.

2016-10-285

Véhicule déneigement : inspection et vente –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De faire inspecter le camion de déneigement tel que l'oblige la Société de l'Assurance Automobile du Québec;
- D'immatriculer le véhicule pour le mois de novembre;
- De mettre le camion de déneigement à vendre conformément aux dispositions de la Loi.

2016-10-286

Fauchages des branches dans les fossés –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser les travaux de nettoyage des branches dans les fossés cet automne par la firme Ferme Saint-Valentin.

2016-10-287

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:25 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe